



Taux d'occupation et salaire des personnes au bénéfice du statut de protection S

Relevé de données : juillet, août, septembre 2022

Fin septembre 2022, 4 652 personnes¹ au bénéfice du statut de protection S étaient actives sur le marché du travail en Suisse. Pour mieux connaître leur situation de travail, l'Association des offices suisse du travail (AOST) et le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) ont mis en place, en collaboration avec les Services cantonaux compétents, un relevé de données pour une analyse trimestrielle du salaire et du taux d'occupation.

98% ont un statut d'employé

Le groupe de personnes ayant obtenu une autorisation pour un emploi durant la période de juillet à fin septembre se compose à 63% de femmes et de 37% d'hommes. Les travailleurs ayant un statut d'employé représentent 98% - parmi lesquels 2% sont des stagiaires - et les indépendants 2%.

Taux d'occupation moyen à 70%

En tout, 46% des personnes travaillent à plein temps. Chez les femmes, 38% sont à plein temps, contre 58% des hommes. Le taux d'occupation moyen est de 70%. Chez les femmes il est de 65% et chez les hommes de 79%. Le taux d'occupation moyen par classes d'âge se situe à environ 70% pour les moins de 25 ans, 26-35, 36-45 et 46-55. Seul pour les personnes de plus de 56 ans le taux est inférieur et s'élève à 59%.

Dans toutes les classes d'âge, sauf pour les personnes de plus de 56 ans, la part des personnes avec un taux d'occupation supérieur à 80% est au moins de 50% (voir Graphique 1).

Le taux d'occupation moyen diffère entre les 5 branches² les plus importantes

Le taux d'occupation moyen dans les cinq branches comptant le plus de personnes occupées avec statut S est le suivant : Restauration et hébergement (69%), Bureaux de consultation, informatique (78%), Services personnels (58%), Enseignement (61%) et Agriculture (78%). Le taux moyen le plus élevé, toutes branches confondues, s'élève à 92% et se trouve dans la branche Construction de machines et de véhicules (voir Graphique 2).

Salaire mensuel moyen standardisé à 4'477 francs

A des fins de comparaison, un salaire mensuel standardisé³ a été calculé. Celui-ci s'élève sur toute la population à 4'477 francs. Chez les hommes et les femmes, le salaire moyen n'est pas significativement différent.

Dans les 5 branches comptant le plus de personnes avec statut S en activité, le salaire mensuel moyen standardisé est le suivant : Restauration et hébergement, 4'025 francs ; Bureaux de consultation, informatique, 4'960 francs ; Services personnels, 4'192 francs ; Enseignement, 5'490 francs ; Agriculture, 3'649 francs.

53% des personnes ont un salaire selon contrat ou un revenu effectif supérieur à 3'000 francs

24% des personnes gagnent un salaire brut entre 3'000 francs et 4'000 francs et 17% entre 4'000 francs et 5'000 francs. Environ 12% ont des revenus au-dessus de 5'000 francs et 14% en dessous de 1'000 francs (voir Graphique 4). Le taux d'occupation moyen des personnes gagnant moins

¹ Source : Etat SYMIC au 30.09.2022.

² Les top 5 branches emploient le plus grand nombre de personnes avec le statut S, par rapport à d'autres branches économiques.

³ Le salaire standardisé correspond à un taux d'occupation à 100% et le

salaire selon contrat correspond au taux d'occupation indiqué.

de 3'000 francs par mois avoisine 42%, contre 95% pour ceux dont le salaire selon contrat dépasse 3'000 francs. Parmi les personnes gagnant moins de 3'000 francs par mois, 95% ont un statut d'employé, 3% sont des stagiaires et 2% des indépendants.

Selon les classes d'âge, les personnes âgées de 26 à 35 et de 36 à 45 sont majoritaires parmi les personnes qui gagnent plus de 3'000 francs par mois. Ils représentent 33% et 36% respectivement parmi ceux qui touchent entre 4'000 et 5'000 francs et 33% et 40% dans le groupe de plus de 5'000 francs par mois (voir Graphique 5). Parmi les femmes, 45% se situent dans les revenus de plus 3'000 francs, contre 65% des hommes (voir Graphique 6).

Remarques méthodologiques

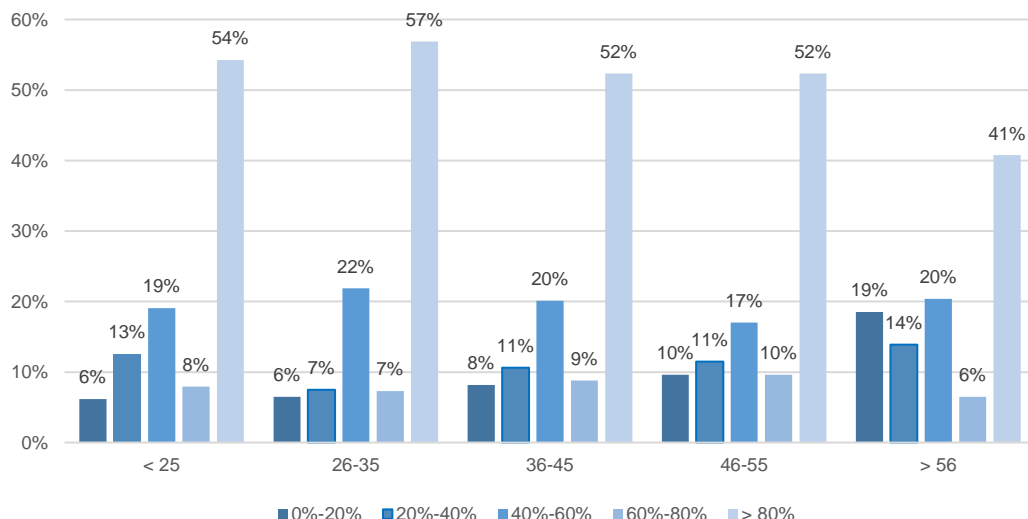
Les statistiques du taux d'occupation et du salaire des personnes au bénéfice du Statut S se basent sur les données livrées par 25 cantons pour la période des mois juillet, août et septembre 2022 et avec la population totale de 1'868 personnes. Ces données ont été complétées par les informations du SYMIC (Système d'information central sur la migration).

Le salaire annuel et le salaire horaire ont été transformés en salaire mensuel (1/12 de l'année) et le salaire net en salaire brut, selon une correction standard de 14%. Le salaire selon contrat a été transformé en salaire standardisé (taux d'occupation à 100%).

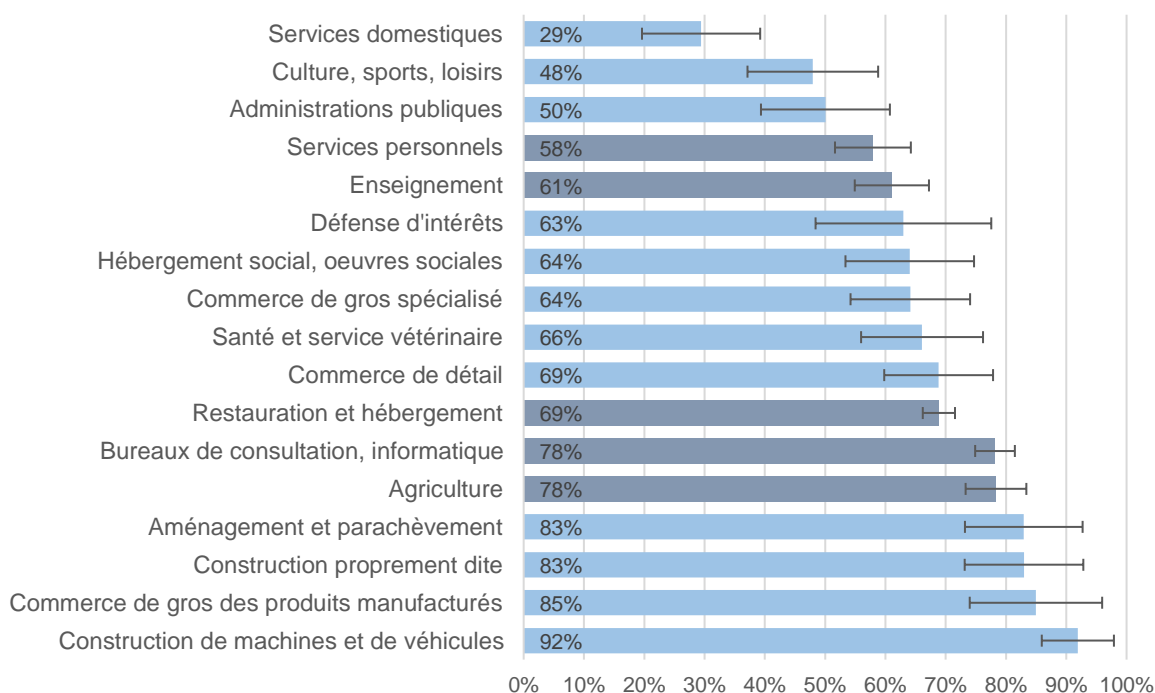
La valeur moyenne du salaire et le taux d'occupation ont été pondérés afin de compenser les données manquantes (environ 21%). En outre, la moyenne concernant le salaire a été tronquée à 1% pour éviter l'influence des valeurs extrêmes, dues probablement à des erreurs de saisie des données.

Graphiques

Graphique 1 : Taux d'occupation selon les classes d'âge



Graphique 2 : Taux d'occupation moyen dans les branches économiques^{4,5}

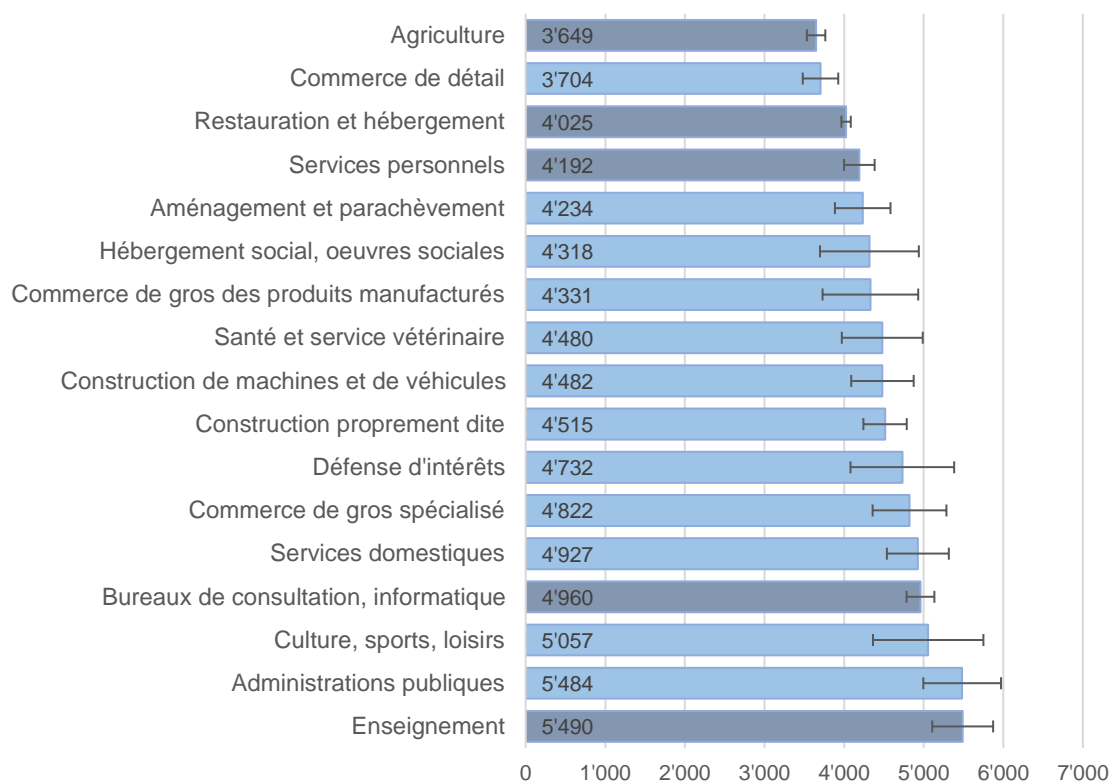


* Les cinq branches comptant le plus de personnes actives avec statut S sont mises en évidence avec une couleur plus foncée.

⁴ Sont présentées uniquement 30% des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. entre 24 et 483 observations par branche.

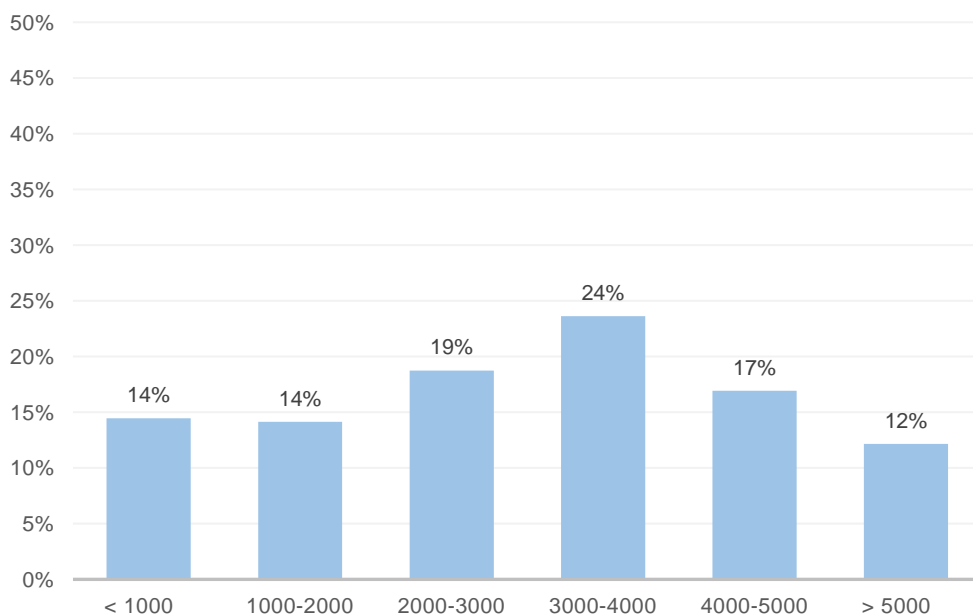
⁵ Les traits noirs indiquent un intervalle de confiance de 95% pour la valeur moyenne estimée. Cet intervalle représente la probabilité de 95% de contenir la vraie valeur pour toute la population avec une marge d'erreur de 5%. La taille de l'intervalle de confiance varie en fonction du nombre d'observations dans chaque catégorie.

Graphique 3 : Salaire mensuel moyen standardisé par branches économiques⁶



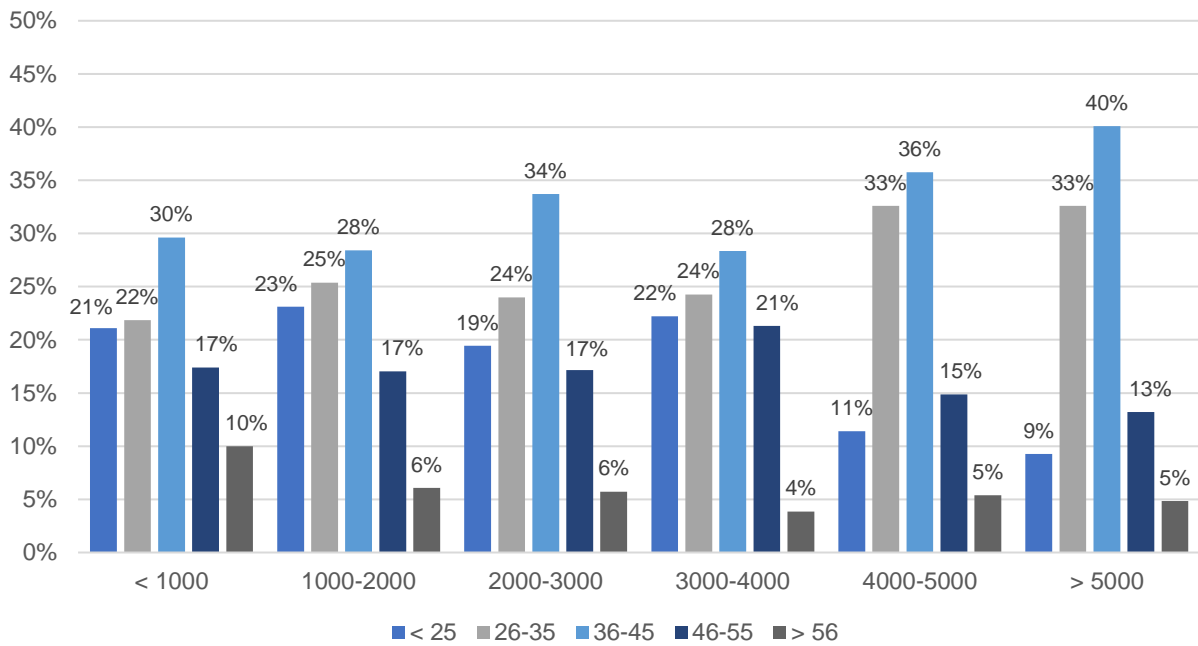
* Les cinq branches comptant le plus de personnes actives avec statut S sont mises en évidence avec une couleur plus foncée.

Graphique 4 : Répartition du salaire mensuel selon contrat par classes de revenu



⁶ Sont présentées uniquement 30% des branches avec le nombre d'observations le plus élevé, e. i. entre 24 et 483 observations par branche.

Graphique 5 : Répartition des classes de revenu selon contrat par classes d'âge



Graphique 6 : Répartition des classes de revenu selon contrat par sexe

